



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 2005

*Groupement enseignement général*

Chef de Bataillon  
Alexandre HOLLANDER  
Groupe A3

### Fiche de géopolitique

**OBJET** : sujet n° 3 /

**La construction Européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?**

Le préambule du Traité d'Amsterdam affirmait que le but de la construction Européenne est « un union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe ». Depuis sa création en 1950, au travers du plan Monnet-Schuman, toute la problématique de l'unification européenne réside dans la gestion d'un équilibre dynamique entre unité et diversité.

La notion de puissance, demeure complexe à définir car elle repose sur la corrélation de facteurs évolutifs. Néanmoins, nous pouvons reprendre la définition qu'en donnait Raymond Aaron : la capacité à agir sur la scène internationale.

La construction Européenne peut-elle ainsi évoluer vers la création d'une entité géopolitique capable de peser sur les affaires du monde ?

Si l'Europe dispose effectivement des moyens de devenir une véritable puissance mondiale, à court terme les divergences de buts combinés à sa faiblesse diplomatique et militaire obèrent lourdement ses capacités à s'affirmer en tant que puissance. Néanmoins, à long terme, la volonté de peser sur les affaires du monde devrait conduire à la mise en place des conditions de l'exercice de cette puissance.

\*

### I. LES MOYENS DE LA PUISSANCE EUROPEENNE

L'Union Européenne dispose de beaucoup d'atouts pour devenir une véritable puissance mondiale.

#### 11. Une démographie très puissante

L'Union Européenne à quinze membres comptait 381 millions d'habitants. Avec l'arrivée le 1<sup>er</sup> mai 2004 de dix nouveaux Etats membres et 71 millions d'habitants, le seuil des 450 millions d'habitants a été atteint.

Ce nombre d'habitants est sans aucun doute un élément majeur de la puissance permettant la création d'un marché important de consommateurs.

Par ailleurs, malgré des carences dans certains pays la population européenne est globalement en bonne santé et dispose d'une éducation de bon niveau.

## 12. Une économie performante

Le processus européen a besoin d'une croissance économique forte pour prouver aux peuples qui la constituent que les efforts entrepris conduisent à des améliorations tangibles sur le plan économique.

La mise en place de la zone Euro a créé un espace de libre échange particulièrement stable et performant. La concurrence des nouveaux Etats membres impose aux économies des pays plus développés de se restructurer en permanence pour ne pas perdre des parts de marché. Elle les contraint aussi à reconvertir leur outil de production pour l'orienter vers des secteurs de haute technologie où les externalités positives sont très importantes et où la création de richesse est plus forte. Par ailleurs, les gains de productivités générés par cette compétition sont importants et tirent la croissance.

Avec un PIB de 9.600 milliards de Dollars contre 10.500 pour les Etats-Unis, l'Union Européenne reste en retard, mais les effets de rattrapage des nouveaux Etats laissent augurer d'un dépassement du PIB américain d'ici 2010.

La monnaie Européenne est venue concurrencer le Dollar comme monnaie de réserve pour des raisons conjoncturelles, mais aussi parce que les fondamentaux de l'économie européenne sont plus sains que ceux de l'économie américaine (dette extérieure, endettement des ménages...)

La politique agricole commune (PAC) mise en place au début des années 1960 a été un véritable moteur pour soutenir la formidable mutation des économies européennes. Elle a ensuite servi à faciliter l'insertion et le rattrapage économique des pays périphériques. Les aides européennes sont aujourd'hui utilisées pour amorcer le décollage économique des nouveaux entrants. Ceci permet une augmentation du niveau de vie dans ces pays et par là de créer des débouchés pour les produits manufacturés des pays plus développés, initiant ainsi un cercle vertueux.

## II. LES FREINS A LA PUISSANCE

A court terme, de nombreux facteurs s'opposent à ce que l'Union Européenne puisse accéder au statut de puissance mondiale.

### 21. Des buts politiques encore divergents

La problématique de la cohérence des buts poursuivis par les différents acteurs de la construction européenne est véritablement centrale. Grand marché ou Entité fédérale intégrée, Europe espace ou Europe puissance, l'effet final recherché n'a jamais été tranché clairement, car le fait même d'aborder cette question entraînerait une crise majeure au sein de l'Union. Les objectifs initiaux des communautés européennes étaient centrés sur de la Paix intérieure et internationale ce qui excluait toute forme de recherche de puissance politique. Le refus de cette puissance a eu pour corollaire le maintien de la protection américaine au travers de l'OTAN et faire perdurer ainsi le poids des Etats-Unis dans les questions européennes.

L'élargissement à 25 a renforcé la disparité des buts et des ambitions extérieures de chacun des acteurs, amplifiant le phénomène de consensus à minima.

La guerre des Balkans, le conflit israélo-palestinien ou encore la crise entre l'Espagne et le Maroc au sujet des îles au large de Cueta ont bien montré la difficulté de l'Union à trouver une position commune.

### 22. Des moyens militaires et diplomatiques encore insuffisants

Malgré les efforts pour créer une véritable dynamique autour de la défense Européenne, la situation actuelle des armées européenne ne peut souffrir la comparaison avec la puissance militaire américaine.

Les effets de dispersion des efforts en matière de défense sont particulièrement criants et à court terme aucun des grands acteurs de la défense européenne ne semble vouloir céder sur

les domaines de la recherche ou de la mutualisation des matériels. Le poids des lobbies nationaux de production d'armement est si fort qu'il ne sera pas possible à court ou moyen terme de baisser significativement les coûts de production des principaux matériels par l'augmentation des séries.

Cet effet de dispersion est aussi lourd de conséquences en matière de recherche dans le domaine militaire. La redondance des études et la dispersion des crédits réduit les effets d'externalités positives sur le reste de l'économie.

### III. LA VOLONTE PLUS FORTE QUE LES RESISTANCES

#### 31. Une volonté d'exister en tant qu'acteur fort

La crise en Iraq a démontré la capacité de certains Etats européens à s'opposer à la puissance américaine. Ces Etats ont été largement soutenu par les opinions publiques européennes, y compris par celles des pays qui s'étaient engagés dans le conflit aux cotés des Américains. Cet épisode a contribué à forger une identité européenne en réaction à la domination de l'hyerpissance américaine.

L'abandon progressif de pouvoirs régaliens nationaux reste un enjeu de taille mais l'idée fédérale n'est plus regardée avec autant de réticence qu'auparavant. La France parle de « fédération d'Etats-nations ». L'Allemagne semble imaginer un véritable Etat fédéral. Au travers de cette question c'est la création d'un gouvernement européen qui se présente comme un enjeu majeur : la vision supranationale s'oppose ici au renforcement des compétences du Conseil en tant que véritable gouvernement de l'Union.

Le projet de constitution européenne témoigne néanmoins de la volonté politique de fixer un cadre à la poursuite de la construction européenne. Cette politique des petits pas amène progressivement les Européens à accepter un renforcement des prérogatives de l'Union.

#### 32. Vers un projet géopolitique à vocation mondial

Les attributs d'une Europe puissance ou d'un leadership communautaire restent à définir à l'aune de leur capacité à être acceptés par les opinions publiques et les familles politiques et social des pays membres. Deux modèles semblent aujourd'hui exclus : le modèle ancien de l'Etat-nation et le modèle américain à consonance impérial.

Les européens pourraient s'accorder sur des objectifs de politique étrangère centrés sur trois domaines :

- La défense des intérêts de l'Union Européenne en tant que double expression des intérêts des Etats membres et de l'intérêt général européen.
- L'Implication de l'Union dans la solution des grands problèmes de politique internationale.
- La prévention des risques internationaux.

L'Union européenne pourrait ainsi présenter un projet fort et fédérateur qui permettrait de proposer un modèle de développement alternatif à la vision américaine.

Ainsi, jusqu'à présent la construction européenne a su gérer la réalisation de l'unité dans la diversité. La masse de la population et les succès économiques et monétaires ont créés les conditions et les moyens d'une véritable puissance. Cependant, à court terme, la faiblesse militaire et diplomatique ainsi que l'absence de but commun empêchent l'Union de peser sur la scène internationale. Néanmoins, la volonté de peser sur la scène internationale et de proposer un modèle de développement alternatif à celui des Américains, créé pour le long terme les conditions de l'exercice de la puissance qui passera mathématiquement par un recul des prérogatives des Etats-nations au profit d'une politique commune.

Néanmoins, il ne faut souligner que l'émergence de l'Europe en tant qu'acteur majeur sur la scène international se fait dans un monde de plus en plus multipolaire et le fait de contrebalancer la puissance américaine ne signifie pas l'accès à une forme de suprématie mondiale. L'émergence de la Chine et de l'Inde représentent autant d'enjeux majeurs aux cotés de puissances qui, comme la Russie ou la Japon n'ont rien abdiqué de leurs ambitions.